

LA MAJORITÉ PARLEMENTAIRE GELE LES ACTIVITÉS DES STRUCTURES

# L'APN paralysée

*Jusqu'à hier en fin de journée, Saïd Bouhadja n'a pas présenté sa démission de son poste de président de l'Assemblée populaire nationale.*

LE SUSPENSE entrait toujours son avenir à la tête de la Chambre basse du Parlement, malgré la réunion qu'il a tenue dimanche avec les chefs des groupes de la majorité à qui il aurait promis de «*réintroduire au plus tard dans 36 heures*». C'est donc l'irrepass à l'Assemblée nationale dont la session parlementaire s'est ouverte il y a moins d'un mois, avec un riche programme à l'agenda. Plusieurs projets de loi devront être soumis à l'adoption des députés, à commencer par le Projet de loi de finances (PLF) 2019. Ce texte qui a été adopté la semaine dernière en Conseil des ministres est une priorité absolue. Mais il se trouve qu'avec le refus des députés de la majorité présidentielle de travailler avec Saïd Bouhadja, c'est le blocage. Le risque de voir les projets soumis à l'APN traîner et rester prisonniers des tiroirs est imminent. En effet, les présidents des cinq groupes parlementaires des partis FLN, RND, TAJ, MDA et des Indépendants, signataires d'une motion appelant le président de l'APN à démissionner, ont décidé dimanche de geler toutes les activités des structures jusqu'à satisfaction de leur revendication.

**Les présidents de cinq groupes parlementaires, signataires d'une motion appelant le président de l'APN à démissionner, ont décidé dimanche de geler toutes les activités des structures...**

La motion comprend, selon l'Agence officielle APS qui fait écho au dit texte, «*la décision de retrait de confiance au président de l'APN, appelé à démissionner de son poste avec gel de toutes les activités des structures de l'APN jusqu'à satisfaction de la revendication des groupes parlementaires signataires du communiqué, et des députés revendiquant la démission*». Un nouveau rebondissement qui aggrave davantage le conflit et enfonce l'instabilité législative dans un tunnel presque sans issue. D'un côté, son président qui maintient le suspense, fort d'une législation qui le protège et ne l'oblige pas à céder devant la pression, et de l'autre, une majorité qui a la main sur l'ensemble des structures dont les commissions permanentes chargées d'étudier les projets de loi avant leur soumission en plénière. Maintenant que les groupes parlementaires de cette majorité conditionnent le fonctionnement normal de l'Assemblée par la démission de Bouhadja, l'APN entre dans la zone rouge, ce qui peut entraîner le blocage des affaires courantes du pays si l'Exécutif ne trouve pas moyen d'appliquer son

programme. L'urgence pour le PLF 2019 est qu'il soit soumis à la Commission des finances qui peut y apporter des amendements avant que le ministre de tutelle ne l'apporte en plénière devant les députés qui le voteront à l'issue de quelques jours de débat. Après l'étape de l'APN, le texte devra passer celle du Conseil de la nation, puis renvoyé au président de la République qui signe la loi avant la fin de l'année en cours. Mais voilà que le conflit Bouhadja-majorité bloque tout et empêche l'application du programme tracé. A lire les propos de Saïd Bouhadja dans une déclaration à TSA, soutenant : «*Il faut d'abord que je sache s'il s'agit d'une démission ou d'un blâme*». Il faut qu'on me l'explique, je demande à être convaincu. La démission est un acte volontaire. Je m'accorde deux à trois jours de réflexion», on est tenté de croire que l'homme est déterminé à faire durer le suspense. Une démarche qui peut s'avérer sans issue, d'autant que la présidence de la République reste à l'écart du conflit. Mais le désaveu en public du secrétaire général du parti FLN, Djamel Ould Abbas, et l'écho que l'Agence officielle a fait de la motion de la majorité, sont un signal de son lâchage. Pourtant, Bouhadja continue de résister jusqu'à nouvel ordre.

Aïssa Mousli

